

COMMUNE DE POUILLAT

Mairie n°36 impasse de la mairie 01250 Pouillat

Tél : 04 74 51 71 10

Courriel : mairie@pouillat.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 A 18H00 HEURES

Conseillers en exercice : 5 Présents : 4 Absent :1

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 29 octobre, à 18 heures, le conseil municipal de Pouillat légalement convoqué le 23/10/2025 s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de **M. Jean-Pierre REVEL, Maire,**

PRESENTS : Jean-Pierre REVEL, Pascale SALVI, Henri NOVELLI, Arnaud MARMET

ABSENT : Antoine VENTURA

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale SALVI

Approbation du P.V. du 15 octobre 2025

« Approuvé par voix 4 sur 4 »

Délibération n°2025-10-29-01 : Décision modificative

M. le Maire, informe le Conseil Municipal :

Par suite de l'impayé de la facture de vente de bois par l'entreprise BARANSART, montant de 17 979,20 euros.

Faire une décision modificative

La DM pourra être faite de telle sorte que :

Dépense de fonctionnement article	615221 : moins-1 000.00 euros
	681 : moins-17 342.47 euros
Dépense de fonctionnement article	6542 : plus +18 342.47 euros

Le Conseil Municipal, décide par 4 voix sur 4

Valide les inscriptions budgétaires citées ci-dessus.

Délibération n°2025-10-29-02 : Créances éteintes

Monsieur le Maire donne lecture du mail reçu de la trésorerie demandant d'émettre un mandat ordinaire au titre de créances éteintes suite à la liquidation judiciaire avec jugement de clôture pour insuffisance d'actif de la société BARANSART.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 4 voix sur 4

Admet en créances éteintes la somme de 17 979.20 euros enregistré sous le numéro de titre 45 de 2023 pour vente de récolte de bois en Nivigne.

Précise que les crédits ont été prévus au compte 6542 du BP 2025.

Délibération n°2025-10-29-03 : Devis BOISSON T.P.

Monsieur le maire présente deux devis de l'entreprise BOISSON TP

Chemin du Lavoir : reprise d'enrobé, sciage de chaussée, scarification et évacuation, caniveau

3 165.47 euros HT

3 798.56 TTC

Route de Dancia : reprise de la chaussée par suite d'affaissement, terrassement sur 50 cm de profond, sciage de chaussée

5 715.80 euros HT

6 858.96 TTC

Les membres du conseil décident par 4 voix sur 4

- D'effectuer les travaux pour le chemin du Lavoir avec une petite modification sur le devis (ne pas réaliser le caniveau)
- D'effectuer les travaux pour la Route de Dancia
- Autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise BOISSON T.P.

Délibération n°2025-10-29-04 : Repas ou colis de Noël

Monsieur le Maire informe ;

Les fêtes de fin d'année arrivent, Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal des idées pour le Noël des enfants. Un goûter sera organisé à la salle des fêtes de la commune.

Après en avoir discuté, les membres du conseil décident par 4 voix sur 4

- De faire une carte cadeau de 30 euros par enfant scolarisé en primaire

Questions diverses : *Aucunes questions lors de cette séance*

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Pierre REVEL

Secrétaire de séance,
Pascale SALVI

